



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2015

Date de convocation du conseil municipal : le 23 juin 2015

Présents : Yves GENEVOIS, Marc ARNAUD, André BONSIGNORE, Jean-Luc BASSET, Pierre-Emmanuel JACQUEMET, Marianne MICHEL, Mikael THOMAS et Nadine VERNEY

Absents ou excusés : Sylvie OLLIVIER, Marie-Claude CHANTELAUZE et Antoine GIEU

Pouvoirs : Marie-Claude CHANTELAUZE à Yves GENEVOIS et Antoine GIEU à Marc ARNAUD

Secrétaire de séance : Monsieur Mikaël THOMAS

Ce compte-rendu est également en ligne sur le site internet de la Commune :
www.mairie-de-vaujany.fr

- Le Conseil approuve les procès-verbaux des Conseil Municipaux des 5 et 19 juin 2015.
- Le Conseil autorise Monsieur le Maire à souscrire et signer un prêt à taux zéro d'un montant maximum de 513 980 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le préfinancement 2015 des attributions du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA).
- Le Conseil décide de lancer les consultations pour l'acquisition de matériel électrique pour le Pôle Sports Loisirs et l'Espace Loisirs sous la forme de marchés à bons de commandes allotis .
- Le Conseil décide de désapprouver la demande de désaffiliation Grenoble Alpes Métropole du Centre de Gestion de l'Isère.
- Le Conseil approuve le renouvellement pour 5 ans de la convention avec l'ONF et le CEMAGREF pour la mise à disposition d'une parcelle permettant la réalisation d'expériences grandeur nature de lâchers de blocs en forêt communale .
- Le Conseil approuve les termes de la convention à intervenir entre la Commune de Vaujany et la Société Publique Locale Oz-Vaujany pour l'accès du Pôle Enfance aux remontées mécaniques pendant les saisons d'été 2015 et hiver 2015-2016.
- Le Conseil approuve les propositions du Conseil d'Exploitation de l'Office de tourisme municipal réuni le 20 juin 2015, approuve les tarifs des différents produits et prestations vendus par l'Office du Tourisme pendant l'été 2015 ainsi que les tarifs pour la saison d'hiver 2015 – 2016 de la résidence « Les Hauts de la Drayre ».
- Le Conseil approuve les tarifs 2015/2016 du centre de loisirs ALSH (Accueil Loisirs Sans Hébergement).
- Le Conseil décide d'attribuer une subvention exceptionnelle
 - à l'association Espace Belledonne, dans le cadre de l'organisation du projet culturel « BELLEDONNE & VEILLEES » pour un montant de 43 €.

Le Maire,

Yves GENEVOIS

